



L'informatique à l'Insee, un outil au service de tou·te·s (3/6) : L'informatique, une activité locale

L'informatique est nationale mais également locale. L'accompagnement des utilisateurs et utilisatrices est essentiel, et ne peut pas se résumer à des tickets Siamoi. Si la centralisation via Siamoi permet aux Giir et Giil de mieux prioriser leurs tâches, les contacts humains doivent être maintenus. Les enquêtrices et enquêteurs notamment, du fait des particularités de leur matériel et de leur mobilité, doivent pouvoir être accompagnés dans leur utilisation des moyens informatiques. Pendant la crise sanitaire, l'implication des agents de l'informatique en local a permis de doter le maximum de collègues en équipement informatique. Pourtant, dans certaines Giir, les manques d'effectifs sont criants, amenant à certaines périodes les responsables hiérarchiques à diffuser des messages indiquant que certaines demandes ne pourront pas être instruites. **Il est important de conserver une présence en nombre suffisant, dans tous les établissements, afin de répondre aux besoins permanents et aux urgences qui ne manquent pas.**

Les questions informatiques sont également liées à celle de la protection des données. Les membres de l'informatique locale, et en particulier le conseiller local de sécurité, doivent pouvoir intervenir pour sensibiliser les agents à la protection des données personnelles et leur indiquer les pratiques à éviter (partage de fichier nominatif sur un serveur partagé, un mopieur ou un calendrier partagé...). Des exemples remontés au DSI d'informations personnelles dans des documents largement accessibles n'ont pour l'instant pas donné lieu à une prise de conscience à la hauteur de l'enjeu.

Nous demandons la mise en place d'outils et de formations concernant la diffusion des données et l'utilisation des serveurs partagés. Nous demandons également la renégociation d'un texte complémentaire sur la sécurité informatique et la protection des données centrée sur l'informatique locale.

Les syndicats CGT, FO et Sud de l'Insee

Article publié le 4 mai 2021.